

*Ce qui me rend heureux, c'est que des copains/copines mis en garde à vue pour rassemblement illégal, alors qu'ils et elles ignoraient que c'était un rassemblement illégal (Il avait été déclaré sur le Net, mais pas en préfecture) aient pu prouver l'ignorance de l'illégalité du rassemblement et être relâchés sans poursuite...*